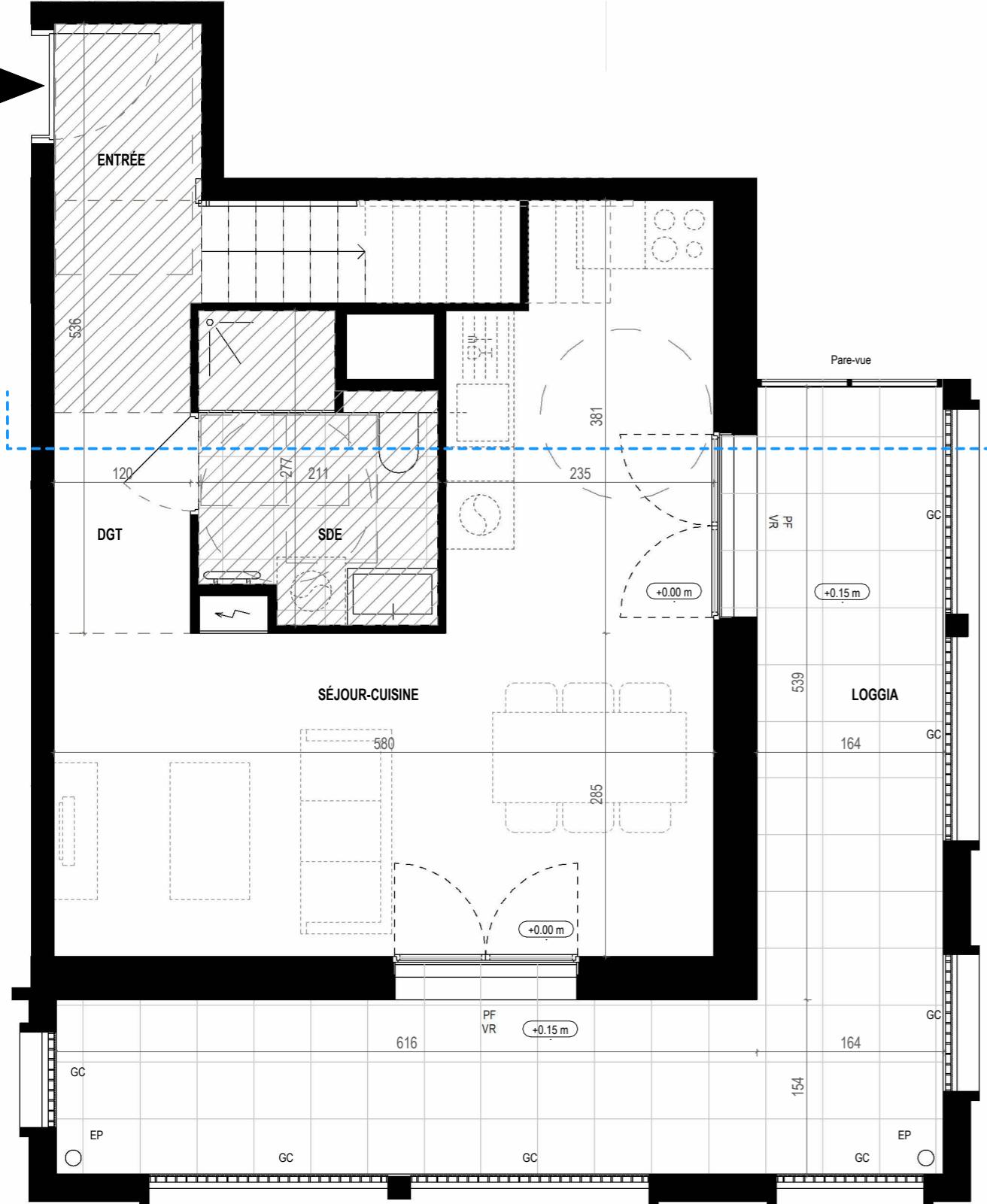


BATIMENT C06 SUD NIVEAU R+3 TYPE T3 N°LOT H32

PIECE	SHAB / Surface Ext.	SURFACE AU SOL
ENTRÉE	2.01 m ²	2.01 m ²
SÉJOUR-CUISINE	24.75 m ²	24.75 m ²
CH 1	12.13 m ²	14.27 m ²
CH 2	10.12 m ²	12.78 m ²
SDE	4.78 m ²	4.78 m ²
DGT	7.26 m ²	7.26 m ²
	61.05 m²	65.85 m²
LOGGIA	20.85 m ²	20.85 m ²
	20.85 m²	20.85 m²

PLAN REPERAGE R+3



REZ

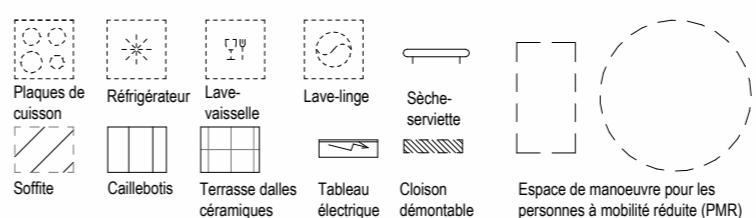
0 1 2 3m

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans.
Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible.
Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique.
Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif.
La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.
Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition.
Les seuils de menuiseries sont conformes à la réglementation. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtre sur balcons ou terrasses sera de 2cm.

ETAGE

LEGENDE

VR Volet roulant
GC Garde-corps
F Fenêtre ouvrant à la française
OB Oscillo battant
PF Porte fenêtre
PL Placard
Fx Fixe
C Portes coulissantes
HSP Hauteur sous plafond
EP Descente d'eaux pluviales



Espace de manœuvre pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

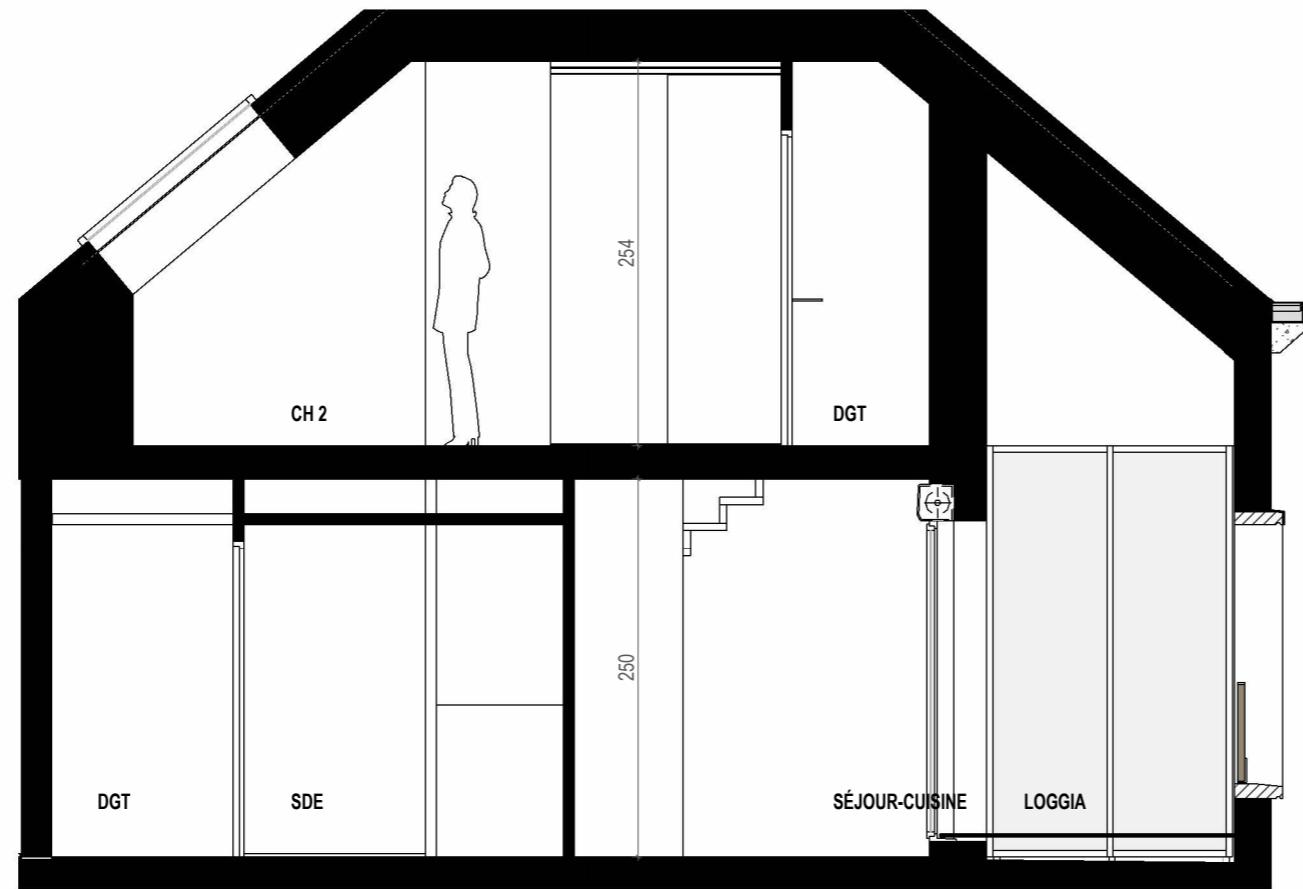
Logement Evolutif
Logement Accessible
TMA (Travaux Modifications Acquéreur)



ea
explorations
architecture

BATIMENT C06 SUD	NIVEAU R+3	TYPE T3	N°LOT H32
----------------------------	----------------------	-------------------	---------------------

PIECE	SHAB / Surface Ext.	SURFACE AU SOL
ENTRÉE	2.01 m ²	2.01 m ²
SÉJOUR-CUISINE	24.75 m ²	24.75 m ²
CH 1	12.13 m ²	14.27 m ²
CH 2	10.12 m ²	12.78 m ²
SDE	4.78 m ²	4.78 m ²
DGT	7.26 m ²	7.26 m ²
	61.05 m²	65.85 m²
LOGGIA	20.85 m ²	20.85 m ²
	20.85 m²	20.85 m²



0 1 2 3m

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans.

Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible.

Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique.

Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif.

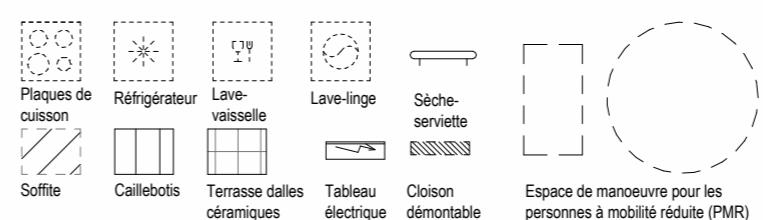
La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.

Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition.

Les seuils de menuiseries sont conformes à la réglementation. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtre sur balcons ou terrasses sera de 2cm.

LEGENDE

VR Volet roulant
GC Garde-corps
F Fenêtre ouvrant à la française
OB Oscillo battant
PF Porte fenêtre
PL Placard
Fx Fixe
C Portes coulissantes
HSP Hauteur sous plafond
EP Descente d'eaux pluviales



Logement Evolutif
Logement Accessible
TMA (Travaux Modifications Acquérant)

